

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

---

COMMUNE DE VAUXBUIN

---

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**L’an deux mil quatorze, le neuf décembre à dix-neuf heures trente,**

**Le conseil municipal, légalement convoqué le trois décembre, s’est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. David BOBIN, Maire.**

**Étaient présents :** M. David BOBIN, Maire ; M<sup>me</sup> Claudette QUÉANT, M. Philippe COCHEFERT et M<sup>me</sup> Régine BARLE, Adjoints au Maire ; M<sup>me</sup> Emmanuelle DESHAYES, M<sup>me</sup> Michelle DROUIN, M<sup>me</sup> Christine JOLLY, M<sup>me</sup> Lucette LANDANSKI, M. Jean-François LANGLET, M. Luc MOUTON, M. Yannick TOUSSAINT et M<sup>me</sup> Chantal TRUFFET, Conseillers municipaux.

**Étaient absents excusés et représentés :** M. Frédéric LOBJOIS qui donne pouvoir à M. Jean-François LANGLET ; M. Cyrille LOURDEZ qui donne pouvoir à M<sup>me</sup> Claudette QUÉANT ; M<sup>me</sup> Annick PORRO qui donne pouvoir à M<sup>me</sup> Régine BARLE.

Le quorum étant atteint, l’assemblée a pu légalement délibérer.

M. le Maire a ouvert la séance et défini l’ordre du jour :

**DCM. 2014/43** AFFAIRES FINANCIÈRES – Budget primitif 2014 :  
décision modificative n°3

**DCM. 2014/44** TRAVAUX – Rénovation des menuiseries et de  
réhabilitation du bâtiment principal de l’école : approbation du projet et demandes de  
subvention

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M<sup>me</sup> Christine JOLLY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle a accepté.

**DCM. 2014/43      AFFAIRES FINANCIÈRES – Budget primitif 2014 :  
décision modificative n°3**

Depuis l'adoption du budget primitif lors du Conseil Municipal d'avril dernier, il apparaît nécessaire d'effectuer des transferts de crédits suite aux créations de poste du mois de septembre et les remplacements de titulaire en congés maladies.

Il est donc proposé au conseil municipal de :

- **ADOPTER** les virements de crédits suivants sur le BP 2014

| Désignation  | Diminution<br>sur crédits ouverts | Augmentation<br>sur crédits ouverts |
|--|-----------------------------------|-------------------------------------|
| D 6413 : personnel non titulaire                     |                                   | 1 780.00 €                          |
| D 64168 : Autres                                     |                                   | 6 800.00 €                          |
| D 6453 : Cotisations caisse retraite                 |                                   | 2 230.00 €                          |
| <b>TOTAL D 012 : CHARGES DE PERSONNEL</b>            |                                   | <b>10 810.00 €</b>                  |
| R 6419 : Remboursement, rémunérations de personnel   |                                   | 7 510.00 €                          |
| <b>TOTAL R 013 : Atténuations de charges</b>         |                                   | <b>7 510.00 €</b>                   |
| R 7325 : Fonds péréq. Interco et commu               |                                   | 3 100.00 €                          |
| <b>TOTAL R73 : impôts et taxes</b>                   |                                   | <b>3 100.00 €</b>                   |
| R 752 : Revenus des immeubles                        |                                   | 200.00 €                            |
| <b>TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante</b> |                                   | <b>200.00 €</b>                     |

- **AUTORISER** le Maire à signer tout document administratif, comptable et financier dans cette affaire.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION | REFUS DE VOTE |
|------|--------|------------|---------------|
| 15   |        |            |               |

**DCM. 2014/44      TRAVAUX – Rénovation des menuiseries et de  
réhabilitation du bâtiment principal de l'école : approbation du projet et  
demandes de subvention**

Depuis 2013, le Conseil Municipal, soucieux du bien-être des enfants de la commune, s'est engagé dans d'importants travaux de rénovation à l'école « de la Fontaine du dragon ». Le bâtiment annexe abritant une salle de classe et la bibliothèque a ainsi été rénové.

Pour 2015, l'opération sur le bâtiment principal de l'école a pour but de :

- rénover l'ensemble des menuiseries qui présentent un état de dégradation avancée ;
- abaisser et isoler le plafond de manière à réaliser des économies d'énergie ;
- rénover et isoler l'intérieur des salles de classe qui présentent des signes d'humidité.

Les salles de classe concernées accueillent les élèves du CE1 jusqu'au CM2 pendant le temps scolaire. Outre cette utilisation, s'y déroulent également les activités périscolaires mises en place par la commune.

Durant les vacances scolaires, la totalité des bâtiments de l'école est occupée par l'ALSH organisé en partenariat avec l'UFOLEP 02. Les différents stages (théâtre, sculpture, etc.) du contrat éducatif local peuvent également y être organisés.

Le coût total de l'opération est estimé à 60 877,48 € H.T. La date prévisionnelle de commencement de l'exécution des travaux est fixée au 1<sup>er</sup> août 2015 pour un achèvement prévu au 31 août 2015.

Il est donc proposé au conseil municipal de :

- **APPROUVER** les travaux de rénovation des menuiseries et de réhabilitation du bâtiment principal de l'école pour un montant total de 60 877,48 € H.T. ;
- **SOLLICITER** du Conseil Général de l'Aisne, de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne et de M. Antoine LEFÈVRE, Sénateur de l'Aisne, l'octroi de subventions aux taux attendus dans le plan de financement prévisionnel suivant :

| Sources         | Dispositif                               | Taux de subvention attendu | Montant            |
|-----------------|--|----------------------------|--------------------|
| Conseil Général | CDDL                                     | 60%                        | 36 526,20 €        |
| CAF de l'Aisne  | Aides à l'investissement                 | 10%                        | 6 087,74 €         |
| État            | Réserve parlementaire                    | 10%                        | 6 087,74 €         |
|                 | <i>Total des aides publiques</i>         |                            | <i>48 701,68 €</i> |
| Commune         | Immobilisations corporelles              | 20%                        | 12 175,80 €        |
|                 | <b>Montant total H.T. de l'opération</b> |                            | <b>60 877,48 €</b> |

- **APPROUVER** ce plan de financement ;
- **DIRE** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2015 ;
- **AUTORISER** le Maire à signer tout document administratif, budgétaire, comptable et financier dans cette affaire.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION | REFUS DE VOTE |
|------|--------|------------|---------------|
| 15   |        |            |               |

L'ordre du jour des délibérations étant épuisé, il est abordé des questions diverses et des informations sont délivrées au Conseil municipal.

La séance est levée à 21 h.

Fait à Vauxbuin, le 10 décembre 2014

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Christine JOLLY

David BOBIN

# FEUILLET DE CLÔTURE

## de la réunion du Conseil municipal

### du 9 décembre 2014

Au cours de cette séance, ont été adoptées les délibérations suivantes :

**DCM. 2014/43** AFFAIRES FINANCIÈRES – Budget primitif 2014 :  
décision modificative n°3

**DCM. 2014/44** TRAVAUX – Rénovation des menuiseries et de  
réhabilitation du bâtiment principal de l'école : approbation du projet et demandes de  
subvention

Ont signé les membres présents :

|                        |  |                          |   |
|------------------------|--|--------------------------|---|
| David<br>BOBIN         |  | Lucette<br>LANDANSKI     |   |
| Claudette<br>QUÉANT    |  | Jean-François<br>LANGLET |   |
| Philippe<br>COCHEFERT  |  | Cyrille<br>LOURDEZ       | <i>Excusé. Pouvoir à<br/>Claudette QUÉANT</i> |
| Régine<br>BARLE        |  | Luc<br>MOUTON            |   |
| Frédéric<br>LOBJOIS    | <i>Excusé. Pouvoir à<br/>Jean-François<br/>LANGLET</i> | Annick<br>PORRO          | <i>Excusée. Pouvoir à<br/>Régine BARLE</i>    |
| Emmanuelle<br>DESHAYES |  | Yannick<br>TOUSSAINT     |   |
| Michelle<br>DROUIN     |  | Chantal<br>TRUFFET       |   |
| Christine<br>JOLLY     |  |                          |   |